

États financiers du

# **FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN**

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Fonds de revenu alternatif NewGen (le « Fonds »),

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022, et les états du résultat global, les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds de 2023.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds de 2023 avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Le 27 mars 2024

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## États de la situation financière Aux 31 décembre 2023 et 2022

	2023	2022
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie	22 859 \$	432 914 \$
Sommes à recevoir du courtier	14 976 094	1 285 298
Placements détenus, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	316 320 616	487 995 838
Intérêts et dividendes à recevoir	3 469 156	3 610 192
Souscriptions à recevoir	35 236	1 017 686
Autres débiteurs	235 169	459 811
Charges payées d'avance	21 451	22 235
Plus-value latente des dérivés (notes 2 et 6)	409	–
	<u>335 080 990</u>	<u>494 823 974</u>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Sommes à payer au courtier	–	14 834 357
Placements vendus à découvert, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	55 245 932	64 442 849
Créditeurs et charges à payer	188 525	370 146
Rachats à payer	61 707	395 987
Distributions à verser	5 915	3 680 942
Frais de gestion à payer (note 3)	34 374	37 111
Rémunération au rendement à payer (note 3)	155 833	–
Dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	109 792	55 926
Moins-value latente des contrats à terme de gré à gré (notes 2 et 6)	2 157	5 338
	<u>55 804 235</u>	<u>83 822 656</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>279 276 755 \$</u>	<u>411 001 318 \$</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Catégorie F	237 185 045 \$	358 698 142 \$
Catégorie F (\$ US)	5 540 785	11 354 207
Catégorie G	35 337 618	39 238 885
Catégorie G (\$ US)	148 012	298 319
Catégorie I	1 065 295	1 411 765
	<u>279 276 755 \$</u>	<u>411 001 318 \$</u>
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)</b>		
Catégorie F	22 080 711	31 537 873
Catégorie F (\$ US)	475 096	898 339
Catégorie G	3 410 746	3 600 352
Catégorie G (\$ US)	13 121	24 775
Catégorie I	92 533	116 611

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## États de la situation financière (suite) Aux 31 décembre 2023 et 2022

---

	2023	2022
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>		
Catégorie F	10,74 \$	11,37 \$
Catégorie F (\$ US)	11,66	12,64
Catégorie G	10,36	10,90
Catégorie G (\$ US)	11,28	12,04
Catégorie I	11,51	12,11
Catégorie F (\$ US) (en \$ US)	8,83	9,34
Catégorie G (\$ US) (en \$ US)	8,54	8,90

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du Fonds :

**« David Dattels »**

---

Gestionnaire,  
NewGen Asset Management Limited

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

	2023	2022
<b>Produits</b>		
Dividendes	21 174 640 \$	23 734 161 \$
Produits d'intérêts aux fins des distributions	14 189 718	8 576 511
Perte nette réalisée sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	(11 189 268)	(359 300)
Variation nette de la moins-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	(11 712 270)	(17 796 437)
Profit net (perte nette) réalisé sur les contrats à terme de gré à gré	404 499	(2 575 654)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des dérivés (note 2)	3 590	(950 986)
Autres produits	136 617	12 502
	<u>13 007 526</u>	<u>10 640 797</u>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 3)	4 526 638	5 159 813
Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	2 373 526	1 531 185
Dividendes versés sur les placements vendus à découvert	1 886 425	793 059
Intérêts et frais d'emprunt	943 976	394 453
Charges d'exploitation	613 467	578 300
Rémunération au rendement (note 3)	186 213	873 108
Honoraires d'audit	103 860	86 595
Frais juridiques	100 799	70 824
Retenues d'impôt	14 690	-
	<u>10 749 594</u>	<u>9 487 337</u>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>2 257 932 \$</u>	<u>1 153 460 \$</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Catégorie F	2 248 427 \$	768 399 \$
Catégorie F (\$ US)	(62 265)	771 920
Catégorie G	38 621	(437 390)
Catégorie G (\$ US)	(858)	29 360
Catégorie I	34 007	21 171
	<u>2 257 932 \$</u>	<u>1 153 460 \$</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 9)</b>		
Catégorie F	0,08 \$	0,02 \$
Catégorie F (\$ US)	(0,09)	0,91
Catégorie G	0,01	(0,11)
Catégorie G (\$ US)	(0,05)	0,60
Catégorie I	0,34	0,19

## FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

### États de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachat de parts rachetables*	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice
<b>2023</b>							
Catégorie F	358 698 142 \$	64 107 504 \$	(180 851 071) \$	(21 426 072) \$	14 408 115 \$	2 248 427 \$	237 185 045 \$
Catégorie F (\$ US)	11 354 207	828 797	(6 419 211)	(572 516)	411 773	(62 265)	5 540 785
Catégorie G	39 238 885	5 178 414	(8 596 629)	(2 096 000)	1 574 327	38 621	35 337 618
Catégorie G (\$ US)	298 319	15 030	(159 691)	(10 243)	5 455	(858)	148 012
Catégorie I	1 411 765	70 000	(450 000)	(87 720)	87 243	34 007	1 065 295
	<u>411 001 318 \$</u>	<u>70 199 745 \$</u>	<u>(196 476 602) \$</u>	<u>(24 192 551) \$</u>	<u>16 486 913 \$</u>	<u>2 257 932 \$</u>	<u>279 276 755 \$</u>

\* Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 se sont chiffrés respectivement à 1 465 759 \$ et à (1 465 759) \$.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	Produit de l'émission de parts rachetables**	Rachat de parts rachetables**	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice
<b>2022</b>							
Catégorie F	348 354 902 \$	121 973 772 \$	(104 125 010) \$	(23 171 530) \$	14 897 609 \$	768 399 \$	358 698 142 \$
Catégorie F (\$ US)	8 537 112	3 994 360	(1 716 953)	(647 201)	414 969	771 920	11 354 207
Catégorie G	47 010 794	7 735 534	(14 320 454)	(2 459 766)	1 710 167	(437 390)	39 238 885
Catégorie G (\$ US)	1 008 693	74 006	(795 551)	(40 962)	22 773	29 360	298 319
Catégorie I	1 290 594	100 000	–	(104 790)	104 790	21 171	1 411 765
	<u>406 202 095 \$</u>	<u>133 877 672 \$</u>	<u>(120 957 968) \$</u>	<u>(26 424 249) \$</u>	<u>17 150 308 \$</u>	<u>1 153 460 \$</u>	<u>411 001 318 \$</u>

\*\* Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 se sont chiffrés respectivement à 1 859 307 \$ et à (1 859 307) \$.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## Tableaux des flux de trésorerie Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

	2023	2022
<b>Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités suivantes :</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 257 932 \$	1 153 460 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie		
Perte nette réalisée sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	11 189 268	359 300
Variation nette de la moins-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	11 712 270	17 796 437
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des dérivés	(3 590)	950 986
Variation des soldes hors trésorerie		
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir du courtier	(13 690 796)	35 549 739
Diminution (augmentation) des intérêts et dividendes à recevoir	141 036	(771 630)
Diminution (augmentation) des autres débiteurs	224 642	(195 924)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	784	(22 235)
(Diminution) augmentation des sommes à payer au courtier	(14 834 357)	14 834 357
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	(181 621)	101 666
(Diminution) augmentation des frais de gestion à payer	(2 737)	12 367
Augmentation (diminution) de la rémunération au rendement à payer	155 833	(109 772)
Augmentation des dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	53 866	38 643
Produit de la vente de placements	2 603 576 118	1 172 843 493
Achat de placements	(2 463 792 072)	(1 248 597 221)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>	<b>136 806 576</b>	<b>(6 056 334)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	69 716 436	131 211 788
Montant payé au rachat de parts rachetables	(195 345 123)	(118 817 974)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des réinvestissements	(11 380 665)	(6 388 823)
<b>(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement</b>	<b>(137 009 352)</b>	<b>6 004 991</b>
Diminution de la trésorerie au cours de l'exercice	(202 776)	(51 343)
(Perte) profit de change sur la trésorerie	(207 279)	465 269
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	432 914	18 988
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>22 859 \$</b>	<b>432 914 \$</b>
<b>Informations supplémentaires*</b>		
Intérêts versés	638 324 \$	229 407 \$
Intérêts reçus	14 546 671	7 603 981
Dividendes versés	1 832 559	754 417
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	20 944 034	23 947 563

\* Faisant partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.



# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## Annexe du portefeuille Au 31 décembre 2023

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Actions canadiennes</b>				
610 100	Alaris Equity Partners Income	8 689 278 \$	9 938 529 \$	3,56
71 000	Bombardier Inc.	3 970 112	3 777 910	1,35
291 400	Brookfield Infrastructure Corp.	11 542 053	13 620 036	4,88
75 600	Brookfield Renewable Corp.	2 648 247	2 883 384	1,03
271 100	Capital Power Corp.	11 329 048	10 258 424	3,67
158 600	Celestica Inc.	4 723 075	6 155 266	2,20
606 000	Champion Iron Ltd.	3 012 355	4 520 760	1,62
830 000	Chemtrade Logistics Income Fund	7 289 532	7 071 600	2,53
761 100	Crescent Point Energy Corp.	7 608 810	6 994 509	2,50
661 000	Dye & Durham Ltd.	7 605 634	9 491 960	3,40
138 900	Enbridge Inc.	6 410 316	6 625 530	2,37
215 200	Endeavour Mining PLC	6 780 513	6 406 504	2,29
891 900	Enerflex Ltd.	6 847 315	5 467 347	1,96
222 700	Exchange Income Corp.	10 394 654	10 043 770	3,60
40 400	Franco-Nevada Corp.	6 543 188	5 929 508	2,12
333 400	Gibson Energy Inc.	6 844 126	6 711 342	2,40
9 573 952	Ionic Brands Corp.	403 378	–	–
9 065 629	Ionic Brands Corp., act. priv., cat. D	2 719 961	–	–
300 900	Labrador Iron Ore Royalty Corp.	9 533 015	9 598 710	3,44
100 000	Maple Leaf Foods Inc.	2 448 739	2 524 000	0,90
350 500	Neighbourly Pharmacy Inc.	6 579 024	5 884 895	2,11
160 300	Corporation Nuvei	5 460 607	5 580 043	2,00
164 637	Open Text Corp.	8 324 386	9 168 635	3,28
150 000	Parkland Corp.	5 078 687	6 406 500	2,29
432 957	Pasofino Gold Ltd.	473 182	195 913	0,07
128 300	Pembina Pipeline Corp.	5 497 655	5 773 500	2,07
70 600	RB Global Inc.	5 825 012	6 260 102	2,24
800 000	Secure Energy Services Inc.	5 758 196	7 544 000	2,70
91 500	Sucro Ltd.	1 006 239	915 000	0,33
630 200	Superior Plus Corp.	6 448 174	6 068 826	2,17
127 400	Teck Resources Ltd.	6 921 249	7 135 674	2,56
175 000	The North West Co Inc.	6 266 970	6 872 250	2,46
30 600	Thomson Reuters Corp., actions privilégiées, 0 %	402 961	403 920	0,14
476 000	TransAlta Corp.	5 152 149	5 245 520	1,88
212 100	Westshore Terminals Investment Corp.	5 855 360	5 815 782	2,08
		<u>202 393 200</u>	<u>207 289 649</u>	<u>74,20</u>
<b>Titres à revenu fixe canadiens</b>				
2 000 000	AltaGas Ltd., 8,90 %, 10 nov. 2083	2 005 938	2 089 560	0,75
2 000 000	Bonterra Energy Corp., 9 %, 20 oct. 2025	2 000 000	2 035 710	0,73
1 050 000	Obligations d'état canadiennes, 2,50 %, 1 <sup>er</sup> juin 2024	1 026 788	1 039 605	0,37
8 487 000	Cineplex Inc., 5,75 %, 30 sept. 2025	8 370 017	8 424 536	3,02
1 000 000	Cineplex Inc., 7,50 %, 26 févr. 2026	1 005 912	1 009 580	0,36
4 498 000	Corus Entertainment Inc., 5 %, 11 mai 2028	4 455 347	3 056 211	1,09
2 900 000	Corus Entertainment Inc., 6 %, 28 févr. 2030	2 189 500	1 888 944	0,68
2 000 000	Doman Building Materials Group Ltd., 5,25 %, 15 mai 2026	1 949 444	1 848 520	0,66
7 000 000	Dye & Durham Ltd., 3,75 %, 1 <sup>er</sup> mars 2026	7 063 096	5 285 000	1,89

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## Annexe du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2023

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Titres à revenu fixe canadiens (suite)</b>				
1 975 000	Good Natured Products Inc., 7 %, 31 oct. 2026	1 975 000 \$	730 750 \$	0,26
4 000 000	Intact Corporation financière, 7,338 %, 30 juin 2083	4 015 000	4 061 080	1,45
212 500	Ionic Brands Corp., 10 %, 16 mai 2023, conv. à 0,30 \$	212 500	—	—
4 000 000	Northland Power Inc., 9,25 %, 30 juin 2083	3 998 089	4 175 900	1,50
3 565 000	Trillion Energy International Inc., 12 %, 30 avr. 2025, conv. à 3 \$	3 565 000	3 565 000	1,28
2 875 000	Vidéotron Ltée, 3,125 %, 15 janv. 2031	2 256 875	2 465 456	0,88
		<u>46 088 506</u>	<u>41 675 852</u>	<u>14,92</u>
<b>Marché monétaire canadien</b>				
35 000 000	Banque Royale du Canada, AB, 2 janv. 2024	34 980 050	34 992 020	12,53
<b>Options canadiennes</b>				
1 053 600	iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options d'achat, 32 \$, 5 janv. 2024	60 582	179 112	0,06
<b>Bons de souscription canadiens</b>				
330 000	Antibe Therapeutics Inc., 7,50 \$, 24 févr. 2024	412 434	—	—
112 000	Bonterra Energy Corp., 7,75 \$, 20 oct. 2025	—	53 546	0,02
12 100 000	Canopy Growth Corp., 3 432 \$, 19 févr. 2024	484 000	60 500	0,02
260 000	Orla Mining Ltd., 3 \$, 18 déc. 2026	443 300	511 490	0,18
292 830	Plus Products Inc., 1,10 \$, 28 févr. 2024	—	—	—
57 750	Plus Products Inc., 8 \$, 28 févr. 2024	—	—	—
900 000	Theralase Technologies Inc., 0,35 \$, 22 août 2024	—	31 500	0,01
5 941 667	Trillion Energy International Inc., 0,50 \$, 29 juin 2025	—	148 542	0,05
		<u>1 339 734</u>	<u>805 578</u>	<u>0,28</u>
<b>Actions américaines</b>				
500	Insurance Supermarket Inc., act. cat. C, série 1	631 200	2 073 687	0,74
370 285	Synaptive Medical Inc.	715 824	1 018 629	0,36
		<u>1 347 024</u>	<u>3 092 316</u>	<u>1,10</u>
<b>Titres à revenu fixe américains</b>				
4 776 200	Calfrac Holdings LP, 10,875 %, 15 mars 2026	6 976 997	6 290 966	2,25
1 250 000	Carriage Services Inc., 4,25 %, 15 mai 2029	1 444 190	1 467 499	0,53
3 474 000	Conuma Resources Ltd., 13,125 %, 1 <sup>er</sup> mai 2028	4 531 083	4 461 576	1,60
2 000 000	Synaptive Medical Inc., 10 %, 31 oct. 2024, conv.	2 558 100	2 640 900	0,95
4 587 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 8,625 %, 27 oct. 2082	6 274 851	6 330 404	2,27
4 603 000	La Banque Toronto-Dominion, 8,125 %, 31 oct. 2082	6 333 249	6 355 342	2,28
500 000	Vista Outdoor Inc., 4,50 %, 15 mars 2029	643 913	647 337	0,23
		<u>28 762 383</u>	<u>28 194 024</u>	<u>10,11</u>
<b>Options américaines</b>				
37 100	Franco-Nevada Corp., options d'achat, 125 \$, 19 janv. 2024	269 589	13 472	0,00

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## Annexe du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2023

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Bons de souscription américains</b>				
10 082	Esports Technologies Inc., 30 \$, nég. restreinte, 8 févr. 2027	– \$	70 \$	0,00
143 450	Gold Flora Corp., 11,50 \$, 15 janv. 2026	62 895	947	0,00
171 293	Gryphon Digital Mining Inc., 18,9734 \$, 30 juin 2024	–	77 553	0,03
3 226	EBET Inc., 1,02 \$, 6 août 2028	–	23	0,00
		<u>62 895</u>	<u>78 593</u>	<u>0,03</u>
	<b>Total des placements détenus</b>	315 303 963	316 320 616	113,23
<b>Placements vendus à découvert</b>				
Nombre de parts/ d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Actions canadiennes</b>				
(46 800)	Ag Growth International Inc.	(2 339 491) \$	(2 364 336) \$	(0,85)
(75 200)	Groupe Altus Limitée	(3 388 956)	(3 168 928)	(1,13)
(148 500)	Aritzia Inc.	(3 355 169)	(4 083 750)	(1,46)
(291 400)	Brookfield Infrastructure Partners LP	(9 847 174)	(12 168 864)	(4,36)
(75 600)	Brookfield Renewable Partners LP	(2 489 785)	(2 631 636)	(0,94)
(31 200)	BRP inc.	(2 567 695)	(2 958 384)	(1,06)
(19 600)	Colliers International Group Inc.	(2 800 122)	(3 284 960)	(1,18)
(893 800)	Diversified Royalty Corp.	(2 289 773)	(2 440 074)	(0,87)
(220 700)	First Quantum Minerals Ltd.	(2 301 275)	(2 394 595)	(0,86)
(57 500)	Metro Inc.	(4 145 876)	(3 943 925)	(1,41)
(40 800)	Premium Brands Holdings Corp.	(3 703 649)	(3 836 424)	(1,37)
(251 097)	Real Matters Inc.	(1 358 885)	(1 581 911)	(0,57)
(503 500)	Sandstorm Gold Ltd.	(3 209 205)	(3 353 310)	(1,20)
(278 400)	StorageVault Canada Inc.	(1 433 747)	(1 456 032)	(0,52)
		<u>(45 230 802)</u>	<u>(49 667 129)</u>	<u>(17,78)</u>
<b>Titres à revenu fixe canadiens</b>				
(3 000 000)	Cogeco Communications Inc., 2,991 %, 22 sept. 2031	(2 596 041)	(2 626 710)	(0,94)
(700 000)	Thames Water Utilities Finance PLC, 2,875 %, 12 déc. 2024	(656 477)	(676 144)	(0,24)
		<u>(3 252 518)</u>	<u>(3 302 854)</u>	<u>(1,18)</u>
<b>Options canadiennes</b>				
(33 400)	BRP inc., options de vente, 75 \$, 19 janv. 2024	(52 772)	(6 847)	(0,00)
(184 800)	Cenovus Energy Inc., options de vente, 20 \$, 19 janv. 2024	(28 644)	(11 088)	(0,00)
(73 700)	Cogeco Communications inc., options de vente, 50 \$, 19 janv. 2024	(43 483)	(6 633)	(0,00)
(49 200)	Metro Inc/CN, options de vente, 68 \$, 19 janv. 2024	(32 472)	(34 440)	(0,01)
(175 000)	The North West Co Inc., options d'achat, 42 \$, 19 janv. 2024	(24 500)	(33 250)	(0,01)
		<u>(181 871)</u>	<u>(92 258)</u>	<u>(0,02)</u>
<b>Titres à revenu fixe américains</b>				
(1 796 000)	IAMGOLD Corp., 5,75 %, 15 oct. 2028	(1 880 852)	(2 055 095)	(0,74)

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## Annexe du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2023

Nombre de parts/ d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
	<b>Options américaines</b>			
(37 100)	Franco-Nevada Corp., options d'achat, 135 \$, 19 janv. 2024	(121 749) \$	(6 124) \$	(0,00)
(37 100)	Franco-Nevada Corp., options de vente, 110 \$, 19 janv. 2024	(142 211)	(122 472)	(0,04)
		<u>(263 960)</u>	<u>(128 596)</u>	<u>(0,04)</u>
	<b>Total des placements vendus à découvert</b>	(50 810 003)	(55 245 932)	(19,76)
	Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	<u>(194 333)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
	<b>Placements détenus, montant net</b>	<b><u>264 299 627 \$</u></b>	261 074 684	93,47
	Perte latente sur les contrats de change à terme de gré à gré (annexe 1)		(1 748)	0,00
	<b>Autres actifs, montant net</b>		<u>18 203 819</u>	<u>6,53</u>
	<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		<b><u>279 276 755 \$</u></b>	<b><u>100,00</u></b>

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## Annexe du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2023

Tableau 1 – Contrats de change à terme de gré à gré

Date de règlement	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux à terme	Prix contractuel	Juste valeur	Profit (perte) latent
29 février 2024	\$ US	\$ CA	1,319295	(29 947 997) \$	(29 950 153) \$	(2 157) \$
29 février 2024	\$ CA	\$ US	1,319295	5 528 000	5 528 398	398
29 février 2024	\$ CA	\$ US	1,319295	147 000	147 011	11
Total de la perte latente sur les contrats de change à terme de gré à gré						(1 748) \$

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

---

Le Fonds de revenu alternatif NewGen (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement alternatif constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario et régie par une déclaration de fiducie datée du 7 janvier 2019 (la « déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé à exercer ses activités le 22 janvier 2019. Le siège social du Fonds est situé au Commerce Court North, Suite 2900, 25 King Street West, P.O. Box 405, Toronto (Ontario) M5L 1G3.

NewGen Asset Management Limited, une société établie en vertu des lois de la province de l'Ontario, est le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire »). Le gestionnaire exécute des fonctions de gestion pour le Fonds, y compris la gestion des placements du portefeuille du Fonds. Le principal courtier et dépositaire du Fonds est Marchés mondiaux CIBC inc.

Le principal objectif de placement du Fonds est d'offrir aux investisseurs une plus-value en capital à long terme constante et une source de revenu stable. Le gestionnaire accordera beaucoup d'importance à la gestion des risques et à la prise de positions défensives à l'égard du marché afin de réduire le coefficient bêta (c.-à-d. le risque systémique) et de protéger le capital lorsque la conjoncture du marché est défavorable. Par conséquent, l'objectif est d'offrir un profil de rendement unique présentant une faible corrélation et une faible volatilité par rapport aux indices boursiers traditionnels. Le Fonds pourrait avoir recours à l'effet de levier. L'effet de levier sera créé par le recours à des emprunts de fonds, à des ventes à découvert et à des contrats dérivés. L'exposition brute globale du Fonds ne doit pas dépasser les limites relatives à l'utilisation d'un effet de levier permises par la législation en valeurs mobilières applicables.

Le succès du Fonds est tributaire de la prestation continue des services du gestionnaire et sera influencé par un certain nombre de facteurs de risque associés aux placements dans des titres de capitaux propres, des options et d'autres instruments, ainsi qu'au recours à l'effet de levier. Ces facteurs de risque comprennent le risque lié aux couvertures fondées sur des dérivés, la liquidité du marché, les ventes à découvert, le taux de rotation du portefeuille, les positions libellées en monnaies étrangères, l'exposition aux marchés étrangers et les variations des taux d'intérêt.

## 1. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers le 27 mars 2024.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Le texte qui suit présente un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables du Fonds.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le Fonds a adopté la modification de la Norme comptable internationale 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »), portant sur les informations à fournir sur les méthodes comptables significatives. Cette modification n'a pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers. Aucune autre norme, modification de norme ou interprétation en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 n'a eu d'incidence significative sur les états financiers du Fonds. Les méthodes comptables significatives appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers sont présentées ci-dessous. À moins d'indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon cohérente à tous les exercices présentés.

### a) Instruments financiers

#### Comptabilisation et évaluation initiale

Le Fonds comptabilise initialement les transactions dans les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur à la date de transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils ont été générés.

Un actif ou un passif financier est évalué initialement à sa juste valeur, majorée, dans le cas d'un actif ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier.

### b) Classement

Le classement des actifs financiers est fonction du modèle économique utilisé pour la gestion du portefeuille d'actifs et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. Il y a trois principales catégories de classement pour les actifs financiers qui sont des titres de créance : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de capitaux propres et les instruments dérivés sont généralement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il n'ait été choisi de les désigner comme étant évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### b) Classement (suite)

Les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint par la détention d'actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels plutôt qu'à des fins de vente sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le Fonds est par conséquent tenu d'évaluer les modalités contractuelles des flux de trésorerie afin de déterminer le classement et l'évaluation appropriés de ses actifs financiers. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués au coût amorti. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe, des options, des bons de souscription et des swaps comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

### c) Juste valeur des instruments financiers

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les données d'entrée de plus bas niveau qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les données d'entrée ou méthodes utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le risque associé au placement dans ces titres.



# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### c) Juste valeur des instruments financiers (suite)

La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

- Niveau 1 – prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données d’entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l’actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données d’entrée dérivées de prix);
- Niveau 3 – données d’entrée relatives à l’actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données d’entrée observables de marché.

### d) Évaluation des placements

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d’un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d’une transaction régulière entre des participants au marché à la date d’évaluation sur le marché principal ou, en l’absence de celui-ci, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d’un passif fait état de son risque de non-exécution.

Lorsque cela est possible, le Fonds évalue la juste valeur d’un instrument à l’aide du prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme « actif » si la fréquence et le volume des transactions visant l’actif ou le passif sont suffisants pour fournir de l’information sur les prix de façon constante. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif au dernier cours négocié ou au cours de clôture lorsque ces cours se situent dans la fourchette d’écart acheteur-vendeur pour la journée en cause. Lorsque le cours de clôture ne s’inscrit pas dans l’écart acheteur-vendeur pour la journée en cause, le gestionnaire détermine le point de l’écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple les dérivés hors cote) est déterminée au moyen de techniques d’évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l’information financière. Les techniques d’évaluation comprennent l’utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, l’analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d’évaluation des options et d’autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### d) Évaluation des placements (suite)

Les placements dans des sociétés privées ou autres actifs pour lesquels aucun marché organisé n'existe sont initialement évalués au coût puis ajustés à chaque exercice, au besoin, pour rendre compte de la plus récente valeur à laquelle de tels titres ont été négociés dans des conditions normales de concurrence correspondant approximativement à une transaction exécutée sur un marché organisé, à moins que le gestionnaire ne détermine autrement qu'une autre juste valeur de marché soit plus appropriée.

#### Opérations sur instruments dérivés

Le Fonds pourrait utiliser des contrats sur instruments dérivés pour améliorer les rendements du Fonds et gérer les risques liés aux placements. La valeur des contrats est évaluée à la valeur de marché le jour d'évaluation (soit un jour ouvrable de la Bourse de Toronto [« TSX »]) et les profits et pertes en découlant, réalisés et latents, sont comptabilisés dans les états du résultat global.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat est comptabilisée à titre de crédit différé. Lorsque l'option arrive à expiration ou qu'elle est exercée par son porteur, la prime est comptabilisée à titre de profit et inscrite au poste « Perte nette réalisée sur la vente de placements » dans les états du résultat global.

La juste valeur des swaps est déterminée par les prix du marché disponibles auprès de services d'évaluation indépendants (en l'occurrence, Bloomberg).

La juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré est établie en fonction des taux de change à terme cotés à la date de clôture, obtenus d'une source indépendante.

### e) Compensation des instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### e) Compensation des instruments financiers (suite)

Les tableaux qui suivent présentent les instruments financiers qui pourraient être admissibles à la compensation si de telles circonstances survenaient, aux 31 décembre 2023 et 2022. La colonne du montant net indique l'incidence nette éventuelle sur les états de la situation financière du Fonds si tous les montants étaient compensés.

Actifs financiers au 31 décembre 2023	Montants compensés		Montant net des actifs financiers présenté dans les états de la situation financière	Montants non compensés		Montant net
	Montant brut des actifs financiers comptabilisés	Montant brut des passifs financiers comptabilisés		Instruments financiers (incluant les garanties hors trésorerie)	Garanties en trésorerie reçues	
Contrats à terme de gré à gré, montant brut	409 \$	(2 157) \$	(1 748) \$	– \$	– \$	– \$

Passifs financiers au 31 décembre 2022	Montants compensés		Montant net des passifs financiers présenté dans les états de la situation financière	Montants non compensés		Montant net
	Montant brut des passifs financiers comptabilisés	Montant brut des actifs financiers comptabilisés		Instruments financiers (incluant les garanties hors trésorerie)	Garanties en trésorerie reçues	
Contrats à terme de gré à gré, montant brut	– \$	(5 338) \$	(5 338) \$	– \$	– \$	– \$

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière si le Fonds détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### f) Entité d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), et des modifications à l'IFRS 10, étant donné la présence des conditions suivantes :

- i) le Fonds a obtenu des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion d'investissements;
- ii) le Fonds déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- iii) le Fonds évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

À titre d'entité d'investissement, le Fonds n'est pas tenu de consolider certaines filiales et doit plutôt évaluer ses investissements dans ces filiales à la juste valeur par le biais du résultat net.

### g) Décomptabilisation

Les autres actifs financiers sont décomptabilisés, et ce, seulement lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et les avantages substantiels sont transférés à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque, et seulement lorsque, les obligations du Fonds sont éteintes, annulées ou lorsqu'elles viennent à échéance.

### h) Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille

Les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux agents, conseillers et courtiers, les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont comptabilisés en charges et inclus dans les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille dans les états du résultat global.

### i) Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, exclusion faite des autres coûts liés aux opérations du portefeuille.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### j) Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les produits d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement et les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Le profit ou la perte réalisé sur la vente de placements ainsi que la plus-value ou moins-value latente des placements sont établis sur la base du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf dans le cas des obligations à coupon zéro.

### k) Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction exerce son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les estimations sont constamment évaluées et sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs considérés comme raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La note suivante aborde les plus importants jugements et estimations comptables que le Fonds a faits dans la préparation de ses états financiers :

Note 6 – données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

### l) Impôt sur le résultat

Le Fonds est assujéti à l'impôt sur le résultat en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* (la « Loi de l'impôt ») pour la totalité de son résultat imposable de l'exercice (y compris les gains en capital nets imposables). Le Fonds est autorisé à déduire, dans le calcul de son impôt sur le résultat en vertu de la Loi de l'impôt, tous les montants versés ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Comme tous ces montants sont toujours payables aux porteurs de parts, aucun impôt ne sera payable sur ces montants pour l'exercice. Les retenues d'impôt sur les dividendes étrangers sont déduites à la source.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### m) Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères est convertie en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en monnaies étrangères ainsi que les produits connexes sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et à des actifs et passifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans les états du résultat global à titre de perte nette réalisée sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion, et de variation nette de la moins-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion.

### n) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une catégorie donnée de parts par le nombre total de parts de cette catégorie en circulation à la clôture de l'exercice.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont affectées directement à cette catégorie. Les produits et les profits et pertes réalisés et latents sur les placements et les autres charges sont répartis entre chaque catégorie du Fonds en fonction de la part proportionnelle du total de l'actif net du Fonds se rapportant aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie.

### o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette même catégorie en circulation au cours de l'exercice.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### p) Parts rachetables

Pour chaque part vendue, le Fonds touche un montant correspondant à la valeur liquidative par part à la date de la vente qui est pris en compte dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de cette part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur courante de l'actif net du Fonds et sont considérées comme un montant résiduel de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Ces parts sont classées à titre de passifs financiers en raison des catégories multiples ne présentant pas de caractéristiques identiques.

### q) Autres actifs et passifs

Les sommes à recevoir du courtier, les intérêts et dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les charges payées d'avance et les autres débiteurs sont classés comme évalués au coût amorti. Les créiteurs et charges à payer, les sommes à payer au courtier, les rachats à payer, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer, les distributions à verser et les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert sont classés à titre de passifs financiers et présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant leur émission. Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et sont comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur.

### r) Sommes à payer au courtier/sommes à recevoir du courtier

Le Fonds a conclu une convention de courtage principal avec son courtier afin qu'il gère ses comptes comme ceux d'un client. Le courtier assure la garde des titres du Fonds et, de temps à autre, de soldes de trésorerie, constitués de sommes à payer au courtier et à recevoir du courtier.

Les instruments financiers et/ou les positions de trésorerie servent de garantie pour toute somme à payer au courtier ou pour tout titre vendu, mais non encore acheté ou titre acheté sur marge. Les titres et/ou les positions de trésorerie servent également de garantie en cas de défaillance éventuelle du Fonds.

Le Fonds est assujéti au risque de crédit si le courtier n'est pas en mesure de rembourser les soldes dus ou de livrer les titres dont il a la garde.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

### s) Souscriptions à recevoir

Les souscriptions à recevoir ont trait à l'émission de parts du Fonds pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été reçue.

### t) Rachats à payer

Les rachats à payer consistent en des parts rachetées au cours de l'exercice pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été versée.

## 3. Opérations entre parties liées

### a) Frais de gestion

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services que celui-ci fournit au Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque catégorie de parts. Ces frais correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie de parts du Fonds, taxes applicables en sus. Ils sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont versés le dernier jour de chaque mois civil.

- Parts de catégorie F : 1,00 % par an
- Parts de catégorie F (\$ US) : 1,00 % par an
- Parts de catégorie G : 2,00 % par an
- Parts de catégorie G (\$ US) : 2,00 % par an
- Parts de catégorie I : les frais sont négociés par l'investisseur et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion ne devrait pas excéder les frais de gestion payables au titre des parts de catégorie G du Fonds.

### b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chaque catégorie de parts du Fonds. Le Fonds versera au gestionnaire chaque trimestre civil (une « période de calcul de la rémunération au rendement ») une rémunération au rendement correspondant à 15 % du profit net (au sens attribué à ce terme ci-après) de chaque catégorie de parts applicable, sous réserve du point culminant (au sens attribué à ce terme ci-après). La rémunération au rendement sera calculée et s'accumulera quotidiennement pour chaque catégorie au cours de chaque période de calcul de la rémunération au rendement et en cas de rachat de parts d'une catégorie au cours d'un trimestre, à la date de rachat en question.



# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

---

## 3. Opérations entre parties liées (suite)

### b) Rémunération au rendement (suite)

Par « profit net », on entend, à l'égard d'une catégorie de parts du Fonds un jour d'évaluation donné, le montant positif (s'il y a lieu) calculé en déduisant la valeur liquidative par part de la catégorie, le jour d'évaluation en question, de la valeur liquidative par part la plus élevée à l'égard de laquelle une rémunération au rendement a été versée précédemment (le « point culminant ») (ou le prix d'offre initial des parts lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment à l'égard de cette catégorie de parts). La rémunération au rendement sera calculée en multipliant le montant du profit net par le nombre total de parts de la catégorie qui sont encore en circulation à la fermeture des bureaux le jour d'évaluation en question.

Aucune rémunération au rendement ne sera versée à l'égard d'une catégorie à moins que la valeur liquidative de la catégorie par part n'excède le point culminant; le cas échéant, la rémunération au rendement ne sera versée que sur la tranche du profit net qui excède le point culminant.

Les investisseurs dans les parts de catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement devant être versée par l'investisseur qui est différente de celle qui est décrite ci-dessus, ou négocier afin de n'avoir aucune rémunération au rendement à verser.

### c) Participations de parties liées

Le gestionnaire et ses dirigeants investissent à l'occasion dans des parts de catégorie I du Fonds dans le cours normal des activités. Toutes les transactions avec le gestionnaire sont évaluées à la valeur d'échange. Au 31 décembre 2023, 73 791 parts de catégorie I (2022 – 104 907 parts de catégorie I) étaient détenues par les dirigeants du gestionnaire, ce qui représente 849 522 \$ (2022 – 1 270 063 \$) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

## 4. Parts rachetables du Fonds

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises dans un nombre illimité de catégories ou de séries, chacune desquelles représente une participation véritable, égale et indivise dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chacune des parts de chacune des catégories ou séries confère au porteur le droit d'exprimer une voix pour chaque dollar d'actif net attribuable à une telle part et de bénéficier à parts égales de toutes les distributions effectuées par le Fonds. Le gestionnaire peut regrouper les parts d'une catégorie ou d'une série donnée ou en modifier la désignation.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

## 4. Parts rachetables du Fonds (suite)

Le Fonds a créé des parts de catégorie F, de catégorie F (\$ US), de catégorie G, de catégorie G (\$ US) et de catégorie I. Les parts de catégorie F et de catégorie F (\$ US) sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération, ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie G et de catégorie G (\$ US) sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire. Les parts de catégorie I ne seront généralement offertes qu'à certains investisseurs qui sont des personnes physiques et qui font un investissement considérable dans le Fonds. La valeur liquidative du Fonds est calculée en dollars canadiens. Les parts de catégorie F, de catégorie G et de catégorie I sont libellées en dollars canadiens. Les parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US) sont libellées en dollars américains.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, déterminer les modalités selon lesquelles les parts d'un fonds seront offertes à la vente au public, y compris la monnaie dans laquelle le prix de souscription sera payé, ainsi que la nature et le montant de tous frais ou charges devant être payés par les investisseurs dans ce Fonds, au moment de l'achat ou autrement selon des modalités établies par le gestionnaire.

Les activités sur les parts pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 vont comme suit :

	Parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Réinvestissement de parts	Parts rachetables à la clôture de l'exercice
<b>2023</b>					
Catégorie F	31 537 873	5 687 963	(16 459 658)	1 314 533	22 080 711
Catégorie F (\$ US)	898 339	67 326	(524 580)	34 011	475 096
Catégorie G	3 600 352	473 951	(813 241)	149 684	3 410 746
Catégorie G (\$ US)	24 775	1 319	(13 443)	470	13 121
Catégorie I	116 611	5 764	(37 265)	7 423	92 533
<b>2022</b>					
Catégorie F	28 854 145	10 221 685	(8 815 356)	1 277 399	31 537 873
Catégorie F (\$ US)	684 802	317 070	(136 471)	32 938	898 339
Catégorie G	4 042 056	669 128	(1 263 781)	152 949	3 600 352
Catégorie G (\$ US)	79 952	5 856	(62 886)	1 853	24 775
Catégorie I	100 465	7 712	–	8 434	116 611

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

---

## 4. Parts rachetables du Fonds (suite)

### a) Distributions

Le Fonds a pour politique d'effectuer des distributions mensuelles selon un taux établi à l'occasion par le gestionnaire. Ces distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées à tout moment, à notre entière discrétion. Le Fonds distribuera également, pour chaque année d'imposition, le bénéfice net et les gains en capital nets réalisés supérieurs aux distributions mensuelles à la fin de chaque année d'imposition (habituellement le 31 décembre) ou à tout autre moment choisi par le gestionnaire.

Si les distributions mensuelles sont supérieures au bénéfice net et aux gains en capital nets réalisés par le Fonds pour l'année en cause, une tranche des distributions du Fonds versées aux porteurs de parts pourra constituer un remboursement de capital.

### b) Gestion du risque de capital

Le capital du Fonds se compose des parts émises et rachetables. Les parts donnent droit à des distributions, s'il y a lieu, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds ne présente aucune restriction ni exigence spécifique en matière de capital en ce qui a trait à la souscription et au rachat de parts. Les variations pertinentes sont présentées dans les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à son objectif et à sa stratégie de placement, ainsi qu'aux pratiques de gestion des risques, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en maintenant suffisamment de liquidités pour satisfaire les demandes de rachats, ces liquidités étant majorées des emprunts à court terme ou des montants tirés de la vente de placements au besoin.

## 5. Gestion des risques financiers

### a) Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à plusieurs risques de nature financière : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements faisant partie du portefeuille du Fonds peut varier quotidiennement par suite de changements touchant les taux d'intérêt, la conjoncture économique et les informations sur le marché et sur les émetteurs relatives aux titres détenus par le Fonds. L'ampleur du risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels il investit.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

## 5. Gestion des risques financiers (suite)

### b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou l'un des engagements prévus à l'égard du Fonds. Dans les cas où le Fonds investit dans des titres de créance et des dérivés, cela représente la principale concentration du risque. La juste valeur des titres de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente généralement le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Le Fonds a fourni à ses courtiers principaux un privilège général sur les actifs financiers gardés en dépôt à titre de sûreté pour l'exposition du courtier principal au risque lié à la prestation de services de garde au Fonds. La trésorerie du Fonds est détenue auprès de Marchés mondiaux CIBC inc. et de BMO Marchés des capitaux, auxquels S&P Global Rating a attribué la note de A+.

Pour atténuer le risque lié aux placements du Fonds dans des swaps, le Fonds conclut des contrats de swap uniquement avec des contreparties dont la notation de crédit attribuée par S&P est d'au moins A. Il convient de se reporter à la note 7 pour des informations sur le risque de crédit associé aux dérivés.

Le tableau suivant présente un sommaire des instruments de créance du Fonds par notation de crédit, compte non tenu de la trésorerie, aux 31 décembre 2023 et 2022.

Instruments de créance par notation de crédit	Pourcentage de la valeur liquidative	
	2023	2022
AA+	–	(0,35)
AA-	0,07	–
BBB+	–	0,24
BBB	–	2,44
BBB-	(0,00)	6,35
BB+	0,02	1,33
BB	0,01	2,01
BB-	–	1,24
B+	0,03	2,97
B	0,01	2,63
B-	–	0,65
CCC+	0,02	0,20
CCC	(0,01)	–
Sans notation de crédit	0,13	6,97

\* Compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

La cote de solvabilité a été obtenue auprès de S&P Global, de Moody's et/ou de Dominion Bond Rating Services. Lorsque plus d'une cote de crédit a été attribuée à un même titre, la cote la plus basse a été retenue.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

---

## 5. Gestion des risques financiers (suite)

### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable.

La concentration du risque de liquidité du Fonds est liée aux rachats de parts périodiques en trésorerie. Le Fonds investit principalement, directement ou indirectement, dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés. En outre, le Fonds conserve généralement des positions suffisantes sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Le Fonds peut recourir à des dérivés pour atténuer certains risques. Il n'est aucunement garanti qu'il existera un marché pour certains dérivés et il est possible que les bourses imposent des limites visant la négociation de dérivés.

Tous les passifs financiers sont exigibles entre un et trois mois, à l'exception de l'actif net attribuable aux parts rachetables.

### d) Risque lié à l'effet de levier

Lorsque le Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou a recours à des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. Il y a effet de levier lorsque l'exposition brute globale du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. L'effet de levier peut augmenter la volatilité, peut nuire à la liquidité du Fonds et pourrait amener le Fonds à liquider des positions à des moments inopportuns.

L'exposition globale du Fonds, calculée comme la somme des éléments suivants, ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du Fonds : i) la valeur globale de l'encours de la dette du Fonds aux termes des conventions d'emprunt; ii) la valeur marchande globale des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille; et iii) le montant notionnel global des positions sur dérivés visés du Fonds, moins le montant notionnel global des positions sur dérivés visés conclus dans un but de couverture.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

---

## 5. Gestion des risques financiers (suite)

### d) Risque lié à l'effet de levier (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'exposition globale brute du Fonds s'est située dans une fourchette de 91,1 % (2022 – 77,2 %) à 161,5 % (2022 – 113,1 %) de sa valeur liquidative. La principale source d'effet de levier était les positions à découvert sur les titres de capitaux propres. Les seuils inférieur et supérieur de la fourchette découlent des activités d'investissement du Fonds, ainsi que du moment des souscriptions et des rachats. La stratégie du Fonds est décrite dans le prospectus simplifié.

Le gestionnaire s'assure quotidiennement que l'exposition globale brute du Fonds est inférieure à trois fois la valeur liquidative du Fonds.

### e) Risque de marché

#### i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur future des instruments financiers.

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt du marché à court terme sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

## 5. Gestion des risques financiers (suite)

### e) Risque de marché (suite)

#### i) Risque de taux d'intérêt (suite)

Comme le Fonds gère et couvre activement le risque de taux d'intérêt, l'actif net tend à être davantage touché par les fluctuations des écarts de taux que par la fluctuation des taux d'intérêt. Aux 31 décembre 2023 et 2022, l'exposition du Fonds aux instruments de créance par échéance et l'incidence sur l'actif net d'un déplacement parallèle de la courbe de 25 points de base, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes (« sensibilité »), allaient comme suit :

Instruments de créance* par échéance	2023	2022
Moins de 1 an	3 004 361 \$	212 500 \$
De 1 an à 3 ans	29 190 062	12 765 380
De 3 à 5 ans	5 462 692	41 883 436
Plus de 5 ans	26 854 812	54 876 070
<b>Exposition totale</b>	<b>64 511 927 \$</b>	<b>109 737 386 \$</b>
Incidence en pourcentage		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	23,10	26,70

\* Compte non tenu des sommes à recevoir du courtier.

Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus, et la différence pourrait être significative.

#### ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change).

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

---

## 5. Gestion des risques financiers (suite)

### e) Risque de marché (suite)

#### ii) Autre risque de prix (suite)

Tous les placements comportent un risque de perte du capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification prudentes des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement du Fonds. À l'exception des options souscrites et des titres vendus à découvert, le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les pertes éventuelles découlant des options souscrites et des titres vendus à découvert peuvent être illimitées. L'ensemble des positions du Fonds sur le marché fait l'objet d'un suivi périodique par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont sensibles au risque de marché découlant des incertitudes quant aux cours futurs de ces instruments.

Au 31 décembre 2023, 74,58 % (2022 – 56,43 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient investis dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines, alors que 17,86 % (2022 – 11,43 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient vendus à découvert contre des titres cotés sur des bourses nord-américaines. Si les cours sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la clôture de l'exercice, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 15 840 087 \$, ou 5,67 % (2022 – 18 495 656 \$, ou 4,50 %) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, respectivement. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

#### iii) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations des cours du change.

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien, à savoir la monnaie fonctionnelle du Fonds.



# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

## 5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

iii) Risque de change (suite)

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 31 décembre 2023 étaient les suivantes :

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
<b>31 décembre 2023</b>						
Dollar américain	(15 438 552) \$	29 194 714 \$	13 756 162 \$	(771 928) \$	1 459 736 \$	687 808 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(5,53)	10,46	4,93	(0,28)	0,52	0,24

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 31 décembre 2022 étaient les suivantes :

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
<b>31 décembre 2022</b>						
Dollar américain	(38 510 731) \$	49 016 624 \$	10 505 893 \$	(1 925 537) \$	2 450 831 \$	525 294 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(9,37)	11,93	2,56	(0,47)	0,60	0,13

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

## 5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

iii) Risque de change (suite)

Les montants présentés dans les tableaux précédents sont fondés sur la juste valeur des instruments financiers du Fonds, ainsi que sur les montants de principal sous-jacents des contrats de change à terme, selon le cas. D'autres actifs financiers (y compris les intérêts et les dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les charges payées d'avance et les autres débiteurs) et passifs financiers (y compris les créditeurs et charges à payer, les rachats à payer, les distributions à verser, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer et les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert) libellés en monnaies étrangères n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

Au 31 décembre 2023, si le dollar canadien se raffermissait ou fléchissait de 5 % par rapport à toutes les autres monnaies, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 687 808 \$ (2022 – 525 294 \$). Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

## 6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels sont classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2023.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs</b>				
Actions ordinaires	207 289 649 \$	– \$	3 092 316 \$	210 381 965 \$
Revenu fixe	9 155 286	52 472 980	8 241 610	69 869 876
Marché monétaire	–	34 992 020	–	34 992 020
Options	192 584	–	–	192 584
Contrats à terme de gré à gré	–	409	–	409
Bons de souscription	209 042	597 576	77 553	884 171
	216 846 561 \$	88 062 985 \$	11 411 479 \$	316 321 025 \$
<b>Passifs</b>				
Actions ordinaires	49 667 129 \$	– \$	– \$	49 667 129 \$
Revenu fixe	–	5 357 949	–	5 357 949
Options	220 854	–	–	220 854
Contrats à terme de gré à gré	–	2 157	–	2 157
	49 887 983 \$	5 360 106 \$	– \$	55 248 089 \$

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

## 6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données d'entrée importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	15 824 738 \$
Achats	5 246 954
Ventes	(9 180 483)
Transferts nets depuis le niveau 3	(88 992)
Profits réalisés compris dans le résultat net	368 478
Variation de la moins-value latente comprise dans le résultat net	(759 216)
Solde de clôture au 31 décembre 2023	11 411 479 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bon de souscription lié à Esport Technologies Inc. d'une valeur de 30 \$ a été transféré du niveau 3 au niveau 2 puisque le titre sous-jacent était négocié à une bourse observée à la date d'évaluation. Au 31 décembre 2023, la juste valeur de ce bon de souscription s'établissait à 70 \$.

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels sont classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2022 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs</b>				
Actions ordinaires	228 726 498 \$	1 297 969 \$	10 809 582 \$	240 834 049 \$
Revenu fixe	3 984 626	118 302 442	4 919 000	127 206 068
Marché monétaire	–	117 953 303	–	117 953 303
Options	88 070	–	–	88 070
Bons de souscription	314 411	1 503 781	96 156	1 914 348
	233 113 605 \$	239 057 495 \$	15 824 738 \$	487 995 838 \$
<b>Passifs</b>				
Actions ordinaires	46 322 672 \$	– \$	– \$	46 322 672 \$
Contrats à terme de gré à gré	–	5 338	–	5 338
Revenu fixe	–	17 468 682	–	17 468 682
Options	651 495	–	–	651 495
	46 974 167 \$	17 474 020 \$	– \$	64 448 187 \$

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

## 6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données d'entrée importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	20 204 274 \$
Ventes	(1 307 609)
Transferts nets depuis le niveau 3	(3 576)
Profits réalisés compris dans le résultat net	157 201
Variation de la moins-value latente comprise dans le résultat net	(3 225 552)
Solde de clôture au 31 décembre 2022	15 824 738 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, certains titres à revenu fixe ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 puisque le titre sous-jacent était négocié à une bourse observée à la date d'évaluation. Au 31 décembre 2022, la juste valeur de ces titres à revenu fixe s'établissait à 1 800 000 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, certains bons de souscription ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 puisque les bons de souscription sous-jacents étaient négociés à une bourse observée à la date d'évaluation. Au 31 décembre 2022, la juste valeur de ces bons de souscription s'établissait à 251 338 \$.

Le profit latent (la perte latente) sur les placements classés au niveau 3 est présenté comme variation nette de la moins-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion, dans les états du résultat global.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

## 6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Données d'entrée non observables importantes utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur :

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Description	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables	Sensibilité à la variation des données d'entrée non observables importantes	Juste valeur au 31 décembre 2023	Juste valeur au 31 décembre 2022
Bons de souscription	Modèle Black-Scholes	Volatilité du marché	Une baisse de 10 % de la volatilité entraînera une baisse de 51 185 \$ de la juste valeur de marché.	77 553	96 156
Titres à revenu fixe non cotés	Coût	Taux d'intérêt	Une hausse de 1 % du rendement jusqu'à l'échéance entraînerait une baisse de 15 064 \$ de la juste valeur de marché.	2 035 710	2 000 000
Titres convertibles non cotés	Valeur intrinsèque	Valeur des titres sous-jacents	Une baisse de 10 % du prix du titre sous-jacent après la conversion entraînerait une baisse de 620 590 \$ de la juste valeur de marché.	6 205 900	10 559 450
Titres privés non cotés	Prix de transaction récent	Valeurs de marché	Une baisse de 10 % du prix du titre sous-jacent entraînerait une baisse de 309 232 \$ de la juste valeur de marché.	3 092 316	3 169 132
				11 411 479 \$	15 824 738 \$

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

## 7. Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés détenus par le Fonds sont les suivants :

Contrats à terme de gré à gré

Le Fonds peut conclure divers contrats à terme de gré à gré dans le cadre de sa stratégie de placement. En général, un contrat à terme de gré à gré est un contrat normalisé conclu entre deux parties en vue de l'achat ou de la vente d'un actif à un prix déterminé à une date ultérieure. Le Fonds peut utiliser des contrats à terme de gré à gré pour tirer parti des variations de valeur de titres de capitaux propres, de marchandises, de taux d'intérêt ou de monnaies étrangères, ou obtenir une couverture à l'égard de ces éléments. En cas de changement imprévu de la conjoncture du marché, les avantages prévus des contrats à terme de gré à gré pourraient ne pas être obtenus et une perte pourrait être réalisée. Le recours à des contrats à terme de gré à gré comporte le risque d'une corrélation imparfaite de l'évolution du prix des contrats à terme de gré à gré et de ceux des instruments ou des marchandises sous-jacents.

Les contrats à terme de gré à gré sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2023 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US).

Catégorie F (\$ US)

<b>Date de règlement</b>	<b>Monnaie</b>	<b>Contrepartie</b>	<b>Cours de change à terme</b>	<b>Juste valeur</b>	<b>Montant notionnel</b>	<b>Profit latent</b>
29 février 2024	\$ CA	CIBC	1,3193	5 528 398 \$	5 528 000 \$	398 \$

Catégorie G (\$ US)

<b>Date de règlement</b>	<b>Monnaie</b>	<b>Contrepartie</b>	<b>Cours de change à terme</b>	<b>Juste valeur</b>	<b>Montant notionnel</b>	<b>Profit latent</b>
29 février 2024	\$ CA	CIBC	1,3193	147 011 \$	147 000 \$	11 \$

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

## 7. Instruments financiers dérivés (suite)

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2022 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US).

Catégorie F (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
31 janvier 2023	\$ CA	CIBC	1,3533	11 499 465 \$	11 501 437 \$	(1 972) \$

Catégorie G (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
31 janvier 2023	\$ CA	CIBC	1,3533	314 147 \$	314 201 \$	(54) \$

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2023 qui se rapportent aux couvertures du portefeuille.

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
29 février 2024	\$ US	CIBC	1,3193	(29 950 153) \$	(29 947 997) \$	(2 157) \$

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2022 qui se rapportent aux couvertures du portefeuille.

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Cours de change à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
28 février 2023	\$ US	CIBC	1,35258	(45 720 347) \$	(45 717 035) \$	(3 312) \$

Les montants notionnels de certains types d'instruments financiers permettent d'effectuer une comparaison avec les instruments comptabilisés dans les états de la situation financière, mais n'indiquent pas nécessairement les montants des flux de trésorerie futurs concernés ni la juste valeur actuelle des instruments et, par conséquent, n'indiquent pas l'exposition du Fonds au risque de crédit ni au risque de cours de marché.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

## 7. Instruments financiers dérivés (suite)

Les instruments dérivés deviennent favorables (actifs) ou défavorables (passifs) par suite de fluctuations des cours de marché ou des cours de change, selon leurs modalités. Le montant contractuel ou notionnel global des instruments financiers dérivés détenus, la mesure dans laquelle les instruments sont favorables ou non et donc le montant global de la juste valeur des actifs et passifs financiers dérivés peuvent fluctuer sensiblement dans le temps.

Bons de souscription

Un bon de souscription est une entente contractuelle aux termes de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date précise ou avant cette date ou au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de prix jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2023.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Antibe Therapeutics Inc.	24 février 2024	7,50 \$	2 475 000 \$	– \$
Bonterra Energy Corp.	20 octobre 2025	7,75	868 000	53 546
Canopy Growth Corp.	19 février 2024	0,34	4 152 720	60 500
Orla Mining Ltd.	18 décembre 2026	3,00	780 000	511 490
Plus Products Inc.	28 février 2024	1,10	322 113	–
Plus Products Inc.	28 février 2024	8,00	462 000	–
Theralase Technologies Inc.	22 août 2024	0,35	315 000	31 500
Trillion Energy International Inc	29 juin 2025	0,50	2 970 834	148 542
Esports Technologies Inc.	8 février 2027	30,00	302 460	70
Gold Flora Corp.	15 janvier 2026	11,50	1 649 675	947
Gryphon Digital Mining Inc.	30 juin 2024	18,97	3 250 011	77 553
EBET Inc.	6 août 2028	1,02	3 291	23



# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

## 7. Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2022.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Antibe Therapeutics Inc.	24 février 2024	7,50 \$	2 475 000 \$	– \$
Bonterra Energy Corp.	20 octobre 2025	7,75	868 000	299 691
Canopy Growth Corp.	19 février 2024	0,40	4 840 000	242 000
GR Silver Mining Ltd.	27 avril 2023	0,74	281 200	–
Organigram Holdings Inc.	12 novembre 2023	2,50	532 500	11 384
Orla Mining Ltd.	18 décembre 2026	3,00	780 000	898 034
Osisko Green Acquisition Limited	19 juillet 2026	11,50	3 424 355	73 698
Osisko Green Acquisition Ltd.	19 juillet 2026	11,50	3 061 875	65 897
Plus Products Inc.	28 février 2024	1,10	322 113	–
Plus Products Inc.	28 février 2024	8,00	462 000	1 155
Theralase Technologies Inc.	22 août 2024	0,35	315 000	153 000
Denison Mines Corp.	19 février 2023	2,00	500 000	922
Esports Technologies Inc.	8 février 2027	30,00	9 073 950	88 992
Glass House Brands Inc.	15 janvier 2026	11,50	1 257 525	59 191
Gryphon Digital Mining Inc.	30 juin 2024	18,97	3 250 011	7 164
Northern Genesis Acquisition Corp. III	31 décembre 2027	11,50	945 875	9 338
TPCO Holding Corp.	15 janvier 2026	11,50	1 649 675	3 882

### Options

Une option est le droit d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) une quantité ou un montant prédéterminé d'un élément sous-jacent donné (par exemple des titres de capitaux propres, des indices boursiers, des titres de créance de gouvernements, des marchandises ou des monnaies) à un prix d'exercice convenu si l'option est exercée avant sa date d'échéance. L'option peut également être réglée en trésorerie, en fonction de la différence entre la valeur de règlement et le prix d'exercice convenu.

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2023.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options d'achat, 32 \$	5 janvier 2024	32,00 \$	33 715 200 \$
Franco-Nevada Corp., options d'achat, 125 \$	19 janvier 2024	125,00	4 637 500
BRP inc., options de vente, 75 \$	19 janvier 2024	75,00	(2 505 000)
Cenovus Energy Inc., options de vente, 20 \$	19 janvier 2024	20,00	(3 696 000)
Cogeco Communications inc., options de vente, 50 \$	19 janvier 2024	50,00	(3 685 000)
Metro Inc/CN, options de vente, 68 \$	19 janvier 2024	68,00	(3 345 600)
The North West Co Inc., options d'achat, 42 \$	19 janvier 2024	42,00	(7 350 000)
Franco-Nevada Corp., options d'achat, 135 \$	19 janvier 2024	135,00	(5 008 500)
Franco-Nevada Corp., options de vente, 110 \$	19 janvier 2024	110,00	(4 081 000)

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

## 7. Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2022.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel
Banque Canadienne Impériale de Commerce, options d'achat, 63 \$	20 janvier 2023	63,00 \$	8 996 400 \$
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options d'achat, 30,50 \$	20 janvier 2023	30,50	24 683 650
BRP inc., options de vente, 94 \$	20 janvier 2023	94,00	(5 715 200)
Banque Canadienne Impériale de Commerce, options de vente, 58 \$	20 janvier 2023	58,00	(8 282 400)
Cogeco Communications inc., options de vente, 66 \$	20 janvier 2023	66,00	(6 065 400)
Dollarama Inc., options d'achat, 85 \$	20 janvier 2023	85,00	(7 658 500)
Organigram Holdings Inc., options d'achat, 3 \$	15 septembre 2023	3,00	(639 000)
Rogers Communications Inc., options d'achat, 70 \$	17 février 2023	70,00	(9 023 000)
Shaw Communications Inc., options d'achat, 40 \$	20 janvier 2023	40,00	(180 000)

## 8. Charges

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager et de faire des paiements à même les biens du Fonds pour toute charge ou dépense qui, de l'avis du gestionnaire, est nécessaire ou accessoire à, ou appropriée pour la réalisation des objectifs de la convention de fiducie y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et charges liés à la gestion et à l'administration du Fonds.

Le Fonds paie ses propres commissions de courtage relativement aux opérations de portefeuille, les frais liés aux opérations de prêt de titres et les frais d'opérations connexes, les charges d'exploitation autres que les frais de publicité et les frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les commissions et les frais de courtage (s'il y a lieu), les taxes, les honoraires juridiques et d'audit, les honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »), les coûts liés au fonctionnement du CEI (y compris les coûts liés à la tenue de réunions, et les honoraires et frais des conseillers dont le CEI a retenu les services), les frais de garde, les frais du dépositaire, les charges d'intérêts, les charges d'exploitation, les frais d'administration et les coûts des systèmes, les frais de services aux investisseurs et les frais de rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds. Les charges opérationnelles et les autres frais du Fonds sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

## 9. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 est calculée comme suit :

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de l'exercice	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
<b>31 décembre 2023</b>			
Catégorie F	2 248 427 \$	29 303 049 \$	0,08 \$
Catégorie F (\$ US)	(62 265)	708 995	(0,09)
Catégorie G	38 621	3 662 204	0,01
Catégorie G (\$ US)	(858)	17 098	(0,05)
Catégorie I	34 007	99 282	0,34
<b>31 décembre 2022</b>			
Catégorie F	768 399 \$	31 078 175 \$	0,02 \$
Catégorie F (\$ US)	771 920	846 042	0,91
Catégorie G	(437 390)	3 932 074	(0,11)
Catégorie G (\$ US)	29 360	49 027	0,60
Catégorie I	21 171	108 587	0,19

## 10. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes des dispositions de la Loi de l'impôt et, par conséquent, n'est pas assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition terminée en décembre, y compris le montant net des gains en capital réalisés, qui sont payés ou à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Toutefois, toute tranche du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés du Fonds qui n'est pas payée ou à payer est assujéti à l'impôt. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas payé ou à payer peut généralement être recouvré aux termes de dispositions de remboursement prévues dans la législation fiscale, lorsque des rachats ont lieu. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu et un montant suffisant des gains en capital nets réalisés pour éviter d'être assujéti à l'impôt sur le résultat.

Le Fonds est assujéti aux retenues d'impôt sur les revenus étrangers. De manière générale, le Fonds traite les retenues d'impôt comme une charge portée en réduction du résultat à des fins fiscales.

Au 31 décembre 2023, le Fonds disposait de pertes en capital nettes reportées en avant de 13 864 607 \$ (2022 – 8 630 666 \$) et de pertes autres qu'en capital reportées en avant de néant (2022 – néant).

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

## 11. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, le gestionnaire peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille versés au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 est présentée ci-dessous :

	2023	2022
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	3	3
Pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille	13,51 %	15,75 %

## 12. Liens avec des entités structurées non consolidées

Le Fonds a déterminé que tous les autres fonds (les « fonds de placement émetteurs ») dans lesquels il investit sont des entités structurées non consolidées. Cette détermination repose sur une part considérable de jugement pour le Fonds. En général, la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs.

Les fonds de placement émetteurs financent leurs activités par l'émission d'actions qui accordent à leur porteur le droit à une quote-part de l'actif net des fonds en question. Le Fonds détient des actions rachetables de chacun des fonds de placement émetteurs. Au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds n'a pas fourni de soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'a pas l'intention de fournir de soutien financier ou d'autre forme de soutien.

La variation de la juste valeur de chaque fonds de placement émetteur est inscrite au poste « Variation nette de la moins-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion » des états du résultat global.

Au 31 décembre 2023, le Fonds ne détenait aucune participation dans l'entité structurée.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (suite)

## 12. Liens avec des entités structurées non consolidées (suite)

Le tableau ci-dessous décrit les types d'entités structurées que le Fonds ne consolide pas, mais dans lesquelles il détenait une participation au 31 décembre 2022.

Type	Nombre de fonds de placement émetteurs	Valeur liquidative des fonds de placement émetteurs	Juste valeur des placements	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Fiducies de placement immobilier	4	16 143 584 000 \$	26 474 829 \$	6,44 %

Les fonds de placement émetteurs comprennent ce qui suit :

2022	Monnaie selon les états financiers	Taux de change (selon le taux de change sur DIA)	Valeur liquidative totale selon les états financiers	Valeur liquidative totale en dollars canadiens
FPI d'immeubles résidentiels canadiens	Dollar canadien	1,000000	10 003 695 000 \$	10 003 695 000 \$
Minto Apartment REIT	Dollar canadien	1,000000	1 213 537 000	1 213 537 000
Summit Industrial Income REIT	Dollar canadien	1,000000	4 156 550 000	4 156 550 000
Chartwell résidences pour retraités	Dollar canadien	1,000000	769 802 000	769 802 000

Le Fonds peut investir dans une position vendeur d'actions de fonds de placement émetteurs, ou détenir une telle position, dans le cadre de ses stratégies de placement. La nature et l'objet de ces fonds de placement émetteurs reposent en général sur le fait que la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs. Ces activités sont par ailleurs financées par l'émission d'actions aux parties prenantes. Le risque maximal de perte découlant de positions vendeur peut être illimité.

La juste valeur de ces fonds de placement émetteurs, s'il en est, est présentée au titre des placements dans les états de la situation financière et est indiquée dans l'annexe du portefeuille.